



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 26/03/2025
Reçu en préfecture le 26/03/2025
Publié le **27 MARS 2025**
ID : 057-245700695-20250319-D2025_32_SI-AR

DECISION 2025-32

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Pour garantir un environnement optimal aux usagers, des études préalables seront menées en vue d'installer des systèmes de climatisation au Centre Technique Environnement à Hettange-Grande et au Multiaccueil les Lucioles à Hettange-Grande,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de fourniture et service « Etude PRO – DCE pour l'installation d'une climatisation au Centre Technique Environnement et au Multiaccueil les Lucioles et aux Lucioles » est conclu avec la société SOGECLI, 7 Chemin de la Moselle – 57160 SCY CHAZELLES, pour un montant de 18 000,00 € H.T., soit 21 600,00 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 19 mars 2025

Le Président
Michel PAQUET

